

L'INSEE S'INTÉRESSE À VOTRE PATRIMOINE

Jusqu'en décembre, l'Institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages en France. Certains Alésiens seront questionnés.

Occupez-vous votre résidence principale comme propriétaire, usufruitier, locataire ? Possédez-vous un compte-chèques, un livret A, une assurance-vie, des actions, etc. ? Quel est le montant détenu ? Voici quelques exemples des questions posées dans l'enquête "Histoire de vie et Patrimoine" que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise jusqu'en décembre.

Près de 17 000 ménages de France métropolitaine et d'outre-mer seront interrogés. Cette enquête porte sur les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages, ainsi que sur leur endettement et leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle).

Toutes les réponses récoltées permettront de comprendre comment se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités et d'améliorer la connaissance sur la répartition des richesses en France. Certains Alésiens seront donc interrogés. Obligatoire, cette enquête est reconnue d'intérêt général. Toutes les informations fournies à l'enquêteur de l'INSEE – qui sera muni d'une carte officielle et dont vous pouvez vérifier l'identité – sont placées sous la responsabilité de l'Institut. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses et ne seront utilisées qu'à des fins d'études. La loi interdit tout usage de ces éléments à des fins de contrôle.